



## GESTION ET VALORISATION DES HÉRITAGES CULTURELS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : JEUX D'ACTEURS ET COMMUNICATION TOURISTIQUE AU SÉNÉGAL

**Aliou GAYE**

Université Iba Der Thiam de Thiès, Sénégal

[aliou.gaye@univ-thies.sn](mailto:aliou.gaye@univ-thies.sn)

&

**Mamadou DIOMBERA**

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

**Résumé :** La politique culturelle du Sénégal a connu un véritable tournant en termes de gestion et de valorisation des héritages culturels à l'ère du numérique. En effet, cette impulsion se matérialise par des axes clairement définis dans le programme Sénégal Émergent. Cette contribution tente d'analyser les politiques des héritages culturels dans une dynamique de développement socioéconomique. Il s'agit de montrer les stratégies mises en œuvre pour promouvoir et valoriser le patrimoine culturel au moyen des technologies numériques. La méthodologie de recherche s'articule ainsi autour de la revue documentaire et de la collecte de données aussi bien quantitatives que qualitatives. Les résultats obtenus montrent que la gestion et la mise en valeur des ressources culturelles concernent l'ensemble des acteurs du patrimoine et du tourisme. Ils montrent aussi que les technologies numériques participent à la promotion touristique de la destination Sénégal dans une dynamique de développement durable.  
**Mots-clés :** Héritages, Politiques, Communication, Tourisme, Numérique

### MANAGING AND PROMOTING CULTURAL HERITAGE IN THE DIGITAL AGE : THE INTERPLAY OF PLAYERS AND TOURISM COMMUNICATION IN SENEGAL

**Abstract :** Senegal's cultural policy has undergone a real turning point in terms of managing and promoting cultural heritage in the digital age. Indeed, this impetus is materialized by clearly defined axes in the Senegal Emergent Program. This contribution attempts to analyze cultural heritage policies in the context of socio-economic development. The aim is to show the strategies implemented to promote and enhance cultural heritage using digital technologies. The research methodology is based on a literature review and the collection of both quantitative and qualitative data. The results show that the management and enhancement of cultural resources concerns all heritage and tourism stakeholders. They also show that digital technologies are helping to promote Senegal as a tourist destination in a sustainable development dynamic.

**Key words :** Heritage, Politics, Communication, Tourism, Digital

## Introduction

Avec le plan Sénégal Émergent ou programme de développement du Sénégal à l'horizon 2035, les territoires accordent de l'importance à leurs héritages culturels, devenus des ressources économiques, qui, grâce, aux innovations numériques, constituent un atout pour la destination Sénégal, d'autant que le patrimoine est considéré comme un moteur de développement. Cela est dû aux dépenses faites par les visiteurs dans les territoires qui les environnent, et certains grands établissements culturels qui ne sont pas loin d'être administrés comme des entreprises patrimoniales (M. Vernières, V. Patin et *al.*, 2012, p.23).

Cette nouvelle prise de conscience nécessite de mettre en place des mécanismes d'évaluation et des instruments d'intervention des biens patrimoniaux. Elle suppose une meilleure coopération de l'ensemble des acteurs du tourisme et du patrimoine, et une meilleure analyse de sa réalité sociale, culturelle, économique, politique et environnementale. Elle influence alors les modes de gestion, aussi bien du patrimoine culturel matériel (X. Greffe, 1999 ; F. Benhamou, 2012) que du patrimoine culturel immatériel. À cet égard, il semble important de procéder à une analyse touristique des ressources culturelles dans une perspective de développement local au Sénégal, sans toutefois oublier que le patrimoine demeure un bien collectif, support d'identités, de connaissances et d'échanges, nécessitant une gestion et une transmission valorisée pour les nouvelles et futures générations.

Cette recherche a pour objectif d'élaborer une grille de lecture touristique du patrimoine culturel, afin d'évaluer l'intérêt économique, social, culturel et politique des héritages culturels à l'ère du numérique. Une telle étude tient compte des problématiques actuelles qui prévalent dans l'analyse de ce patrimoine à travers les jeux d'acteurs. Il s'agit entre autres, d'amener les communautés d'accueil et les visiteurs à comprendre son importance et les justifications de sa conservation.

L'étude tente d'examiner la gestion touristique des biens patrimoniaux par les acteurs locaux et le rôle des institutions internationales dans ce processus. De plus, elle s'appesantira sur les stratégies mises en œuvre par les professionnels du tourisme et les experts du patrimoine pour valoriser et promouvoir le patrimoine culturel au moyen des technologies numériques.

La méthodologie s'articule ainsi autour de la revue documentaire et de la collecte de données aussi bien quantitatives que qualitatives. La recherche documentaire porte sur les articles, les mémoires, les rapports de projet, les documents officiels et les sites Internet relatifs au tourisme, à la gestion du patrimoine et aux technologies numériques. Les enquêtes de terrain ont été effectuées dans quatre sites classés au patrimoine mondial de l'humanité notamment à l'île de Gorée, à Saint-Louis, en pays Bassari et dans le Delta du Saloum.

Dans cette phase, des personnes ressources occupant des fonctions de direction et de gestion du patrimoine et du tourisme ont été interrogées à l'aide d'un guide d'entretien articulé autour de plusieurs thématiques. Au total, 50 responsables ont été interviewés. Nous sommes allés aussi à la rencontre des populations locales et des touristes, avec lesquels nous avons échangé à partir d'un questionnaire composé à la fois de questions fermées et ouvertes : 15 questions pour un échantillon de 100 personnes.



## 1. Gestion des biens culturels par les acteurs locaux

La richesse et l'importance des héritages patrimoniaux, tant publics que privés, mobilisent de multiples acteurs locaux et de fortes ressources financières. Le ministère de la Culture du Sénégal garantit les prérogatives de l'État, dans ses interventions de contrôle, de suivi, de conseil et d'expertise, à travers les structures rattachées à son domaine. Qui de plus, c'est à partir des années 1996, lorsque les collectivités territoriales sont devenues des partenaires actifs de la politique patrimoniale, que les héritages culturels ont commencé à s'ériger à cause, d'une part, du poids et de la charge financière de la gestion des biens patrimoniaux, de l'extension continue de la notion de patrimoine, de la réduction budgétaire de l'État, et d'autre part, de l'intégration de la décentralisation. Ainsi, cette partie abordera le rôle et les compétences de l'État et des collectivités territoriales dans la gestion touristique du patrimoine culturel. Elle examinera la gestion des ressources humaine pour une meilleure formation professionnelle des élus locaux et une meilleure sensibilisation de la population locale sur les enjeux des ressources patrimoniales.

### 1.1. Rôle de l'État dans la gestion du patrimoine culturel

Au Sénégal, le patrimoine occupe une place importante dans les politiques culturelles de développement, depuis la ratification des conventions internationales et les décrets nationaux portant sur la protection, la gestion et la valorisation des ressources patrimoniales. Le Sénégal est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne à disposer d'une politique culturelle assez bien structurée dans les textes. Il bénéficie d'une très vieille tradition de gestion et de valorisation des héritages culturels depuis l'époque coloniale et dès l'aube des indépendances de 1960, la politique culturelle du président Léopold Sédar Senghor, arrimée autour d'une vision prospective, avait mis la gestion et la mise en valeur des ressources patrimoniales au rang des axes stratégiques du développement socioéconomique.<sup>1</sup>

Le Sénégal a créé des institutions publiques pour répondre à cette nouvelle donne. Parmi celles-ci, figurent la Direction de l'Artisanat, le Bureau d'Architecture et des Monuments Historiques (BAMH), la Direction des Arts et celle du Patrimoine Culturel, rattachés au ministère de la Culture et celui de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat. Ces structures définissent les programmes d'inventaire, de gestion, de protection, de sauvegarde, de conservation et de promotion des biens patrimoniaux, en collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'Institut Fondamental d'Afrique Noir. En plus, elles définissent également les projets de lois et décrets portant sur la gestion du patrimoine. C'est ce qui a été constaté dans cette source :

« Depuis cette période senghorienne considérée comme l'âge d'or du développement culturel du Sénégal, l'héritage fut lourd à porter eu égard aux grandes mutations socio-économiques des années 1980 et l'alternance politique au début du 3<sup>ème</sup> millénaire marqué par des politiques culturelles aux

<sup>1</sup> Source : <http://www.ichrono.info/index.php/mobile-it-2/item/4147-politiques-du-patrimoine-culturel-au-senegal-etat-des-lieux-acquis-chantiers-et-defis-par-m-abdoul-aziz-guisse-directeur-du-patrimoine-culturel-ministere-de-la-culture>, consulté le 4 février 2023.

fortunes diverses. Force est de reconnaître que l'état de dégradation avancée de notre patrimoine historique nous interpelle, l'État et ses démembrements en premier.<sup>2</sup> »

D'ailleurs, c'est ce qui a amené le ministère de la Culture à fédérer et à définir les stratégies de mise en œuvre des projets patrimoniaux. Il intervient directement dans la gestion des ressources patrimoniales. Par le biais des subventions, des soutiens financiers de la communauté internationale et d'incitations fiscales, il accompagne l'action des collectivités territoriales et des acteurs privés (propriétaires, associations, fondations, promoteurs) en faveur du patrimoine, comme l'illustre ce tableau 1.

**Tableau 1 : Les principales missions des institutions publiques liées au patrimoine culturel du Sénégal**

Institutions	Missions
<b>Direction des Arts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser et suivre les programmes destinés à la promotion des activités de création et de diffusion dans le domaine des arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, vidéo - arts), du design et de la mode ;</li> <li>▪ Promouvoir toutes les formes d'expression et de diffusion des arts vivants (scéniques ou du spectacle) : musique, art dramatique (théâtre, conte, marionnette), danse et chorégraphie, etc. ;</li> </ul>
<b>Direction de l'Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer la promotion locale et internationale des produits artisanaux par un encadrement approprié ;</li> <li>▪ Contribuer à l'élévation du niveau de qualification technique et professionnelle des artisans ;</li> </ul>
<b>Bureau d'Architecture et des Monuments Historiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étudier et mettre en œuvre les projets de restauration, de réhabilitation et de rénovation des bâtiments, des centres et des monuments historiques.</li> </ul>
<b>Direction du Patrimoine Culturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Veiller à l'état de conservation des sites et monuments historiques et d'effectuer les travaux de restauration nécessaires ;</li> <li>▪ Assurer l'inventaire, la collecte et le classement des éléments représentatifs du patrimoine matériel en vue de les sauvegarder par des techniques appropriées.</li> </ul>

Source : Aliou GAYE et Mamadou DIOMBÉRA, mars 2023

## 1.2. Rôle et compétences des collectivités territoriales dans la protection du patrimoine culturel

Autrefois, la politique des ressources patrimoniales était considérée comme une affaire d'État. Aujourd'hui, la gestion du patrimoine culturel a été décentralisée et démocratisée à l'échelle nationale et internationale. En effet, « la plupart des pays africains se sont engagés sur la voie de la décentralisation, processus de transfert de compétences à des organes élus. Les municipalités sont dotées de responsabilités

<sup>2</sup> Source : <http://www.ichrono.info/index.php/mobile-it-2/item/4147-politiques-du-patrimoine-culturel-au-senegal-etat-des-lieux-acquis-chantiers-et-defis-par-m-abdoul-aziz-guisse-directeur-du-patrimoine-culturel-ministere-de-la-culture>, consulté le 5 janvier 2024.



croissantes, notamment en tant que maîtres d'ouvrage des projets urbains, et progressivement aussi dans le domaine du patrimoine.<sup>3</sup> » Dans cette dynamique, l'État définit les stratégies de mise en œuvre des projets patrimoniaux, les politiques nationales, le cadre institutionnel et juridique. Il établit également les comités de gestion et de contrôle à priori sur le patrimoine culturel.

De plus, la puissance de résonance du patrimoine au sein des sociétés locales a poussé les collectivités territoriales et leurs structures de regroupement à se doter ou à renforcer cette dimension d'action dans leurs services culturels (G. Saupin, 2016, p. 14). Au Sénégal, avec la politique de décentralisation et le transfert de compétences, les collectivités territoriales jouent un rôle important dans le développement local et la gestion des ressources patrimoniales. L'État a édifié la loi n° 96-07 du 22 mars 1996, portant sur le transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales. Dans cette loi, neuf compétences sont transférées aux collectivités territoriales, parmi elles figurent : domaine ; environnement et gestion des ressources naturelles ; santé, population et action sociale ; jeunesse, sports et loisirs ; culture ; éducation ; planification ; aménagement du territoire ; urbanisme et habitat<sup>4</sup>. Dans le cadre des collectivités territoriales classées au patrimoine mondial de l'humanité, les élus locaux sont directement concernés par la gestion du patrimoine culturel. Cela se remarque dans les articles 37 et 38 de la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 qui confie à la commune et à la région la surveillance et le suivi de l'état de conservation des sites et monuments historiques, la collecte des éléments de la tradition orale, les recherches préhistoriques et la promotion de la culture nationale et locale. Tandis que les articles 8, 12 et 20 de ladite loi, révèlent que chacune des différentes communes joue un rôle fondamental dans la protection et la gestion du patrimoine mondial.

### **1.3. Une meilleure formation professionnelle des élus locaux**

Parler de gestion touristique des ressources patrimoniales, c'est avant tout penser à la sensibilisation et à la formation professionnelle du personnel pour assurer un développement durable. Cette préoccupation est fondamentale aussi bien pour les acteurs publics et privés du tourisme que pour ceux du patrimoine. D'autant que les programmes de gestion concernant le développement touristique des sites patrimoniaux jouent un rôle important dans l'éducation et la formation des élus locaux, des planificateurs, des conservateurs et des responsables de l'industrie touristique.<sup>5</sup> C'est dans cette perspective que l'éducation et la formation doivent s'inscrire dans une pédagogie de l'opérationnel. Car celle-ci associe les connaissances théoriques, les expériences professionnelles et l'expérimentation pratique à partir des études de cas, adaptées aux réalités culturelles des populations locales et au dynamisme économique des collectivités territoriales du pays.

Par ailleurs, les élus locaux<sup>6</sup> rencontrent d'énormes difficultés dans la gestion de leurs ressources patrimoniales et la mise en œuvre des projets. L'absence de personnels

<sup>3</sup> Patrimoine culturel et développement local, Guide à l'attention des collectivités locales africaines, CRATerre-ENSAG / Convention France-UNESCO, 2006, p. 28.

<sup>4</sup> Source : <http://www.servicepublic.gouv.sn/assets/textes/loi-transfert-region.pdf>, consulté le 5 mars 2023.

<sup>5</sup> Source : [https://www.icomos.org/charters/tourism\\_f.pdf](https://www.icomos.org/charters/tourism_f.pdf), consulté le 3 janvier 2023.

<sup>6</sup> Extrait de nos entretiens avec des élus locaux à Gorée, Saint-Louis, pays Bassari et Delta du Saloum.

qualifiés et de professionnels compétents en matière de gestion des ressources culturelles au sein des municipalités, représente une des contraintes du patrimoine et du développement local. Dans ces territoires, les acteurs locaux ne disposent pas des outils et des instruments nécessaires, pouvant faire face aux menaces qui pèsent sur leurs biens culturels. Dans ce contexte, la formation professionnelle des élus locaux et le recrutement de personnel qualifié (historiens, archéologues, ethnologues, ingénieurs, entrepreneurs culturels, géographes, urbanistes et architectes spécialisés) sont indispensables pour la survie des héritages patrimoniaux.

#### **1.4. Une meilleure sensibilisation de la population locale**

Dans un contexte de mondialisation culturelle, la protection, la conservation et la sauvegarde du patrimoine sont devenues des enjeux importants, à tel point qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes pouvant éveiller les consciences. La gestion de ce patrimoine, dans le cadre de recommandations internationales reconnues et appropriées, relève habituellement de la responsabilité des populations locales.<sup>7</sup> Ces dernières représentent le noyau de tout projet de développement local. Elles sont les principales responsables de l'avenir de leur héritage.

En effet, les collectivités territoriales sont appelées à sensibiliser davantage leurs habitants sur l'importance de la gestion des ressources patrimoniales. Elles doivent également les conscientiser sur les dangers et les risques qui pèsent sur leurs héritages, dans un monde d'ouverture et d'échanges des sociétés où les minorités ethniques et certaines traditions locales tendent à disparaître au détriment de nouveaux modes de vie souvent étrangers.

Les droits et les intérêts des populations locales ainsi que les propriétaires privés exerçant « des droits traditionnels et des responsabilités sur leurs propres territoires et sur les sites chargés pour eux d'une signification particulière, doivent être respectés<sup>8</sup> ». Ainsi, la participation des habitants à la prise de décisions et à la mise en œuvre des projets permettraient d'éviter certains conflits sociaux pouvant fragiliser la gestion de ces biens. À ce titre, il est nécessaire d'entreprendre une gestion participative, afin d'établir une relation de confiance et de proximité entre les différents acteurs du tourisme et du patrimoine. Dans ce cas, les élus locaux doivent construire et formaliser un dispositif de dialogue à travers des réunions communautaires, dans un protocole d'accord précisant le rôle et les responsabilités de chacun (A. Gaye, 2020). La réussite d'un tel dispositif repose sur l'implication des associations de jeunes, des groupements de femmes, des chefs de village et des chefs coutumiers. D'autant que ces derniers occupent des rôles importants dans la prise de décisions au sein des sociétés locales.

Par ailleurs, dans cette gestion patrimoniale, le public scolaire occupe une place de choix dans cette démarche de sensibilisation des populations locales<sup>9</sup>. Les jeunes seront, à très court terme, les futurs décideurs et gestionnaires des biens patrimoniaux. Leur intégration constitue une étape fondamentale dans la gestion touristique du patrimoine culturel. Il convient alors de développer une « pédagogie patrimoniale »

---

<sup>7</sup> Source : <http://www.ichrono.info/index.php/mobile-it-2/item/4147-politiques-du-patrimoine-culturel-au-senegal-etat-des-lieux-acquis-chantiers-et-defis-par-m-abdoul-aziz-guisse-directeur-du-patrimoine-culturel-ministere-de-la-culture>, consulté le 4 mars 2023.

<sup>8</sup> Source : [https://www.icomos.org/charters/tourism\\_f.pdf](https://www.icomos.org/charters/tourism_f.pdf), consulté le 3 mars 2023.

<sup>9</sup> Extrait de nos entretiens avec les populations locales.



au sein des écoles primaires, des collèges et des lycées pour éveiller la conscience des élèves pour le patrimoine. Il s'agira également de nouer des partenariats entre les écoles et les collectivités territoriales. Dans ce cas, les visites pédagogiques dans les sites patrimoniaux, les lieux de mémoire, les musées et les espaces touristiques doivent être encouragées par ces territoires, afin que les élèves puissent s'approprier leurs ressources patrimoniales.

## **2. Les institutions internationales dans la gestion du patrimoine culturel**

Aujourd'hui, la gestion touristique des ressources patrimoniales au Sénégal s'étend à l'échelle internationale, en raison de l'inscription de certains sites sur la liste du patrimoine mondial. Cette extension mobilise des institutions telles que l'UNESCO, l'ICOMOS et la Banque Mondiale. Ainsi, chaque institution joue un rôle important dans la gestion et la mise en valeur touristique des héritages culturels.

**L'UNESCO** (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) signifie en français l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Elle fédère l'ensemble des acteurs sur la gestion, la protection et la valorisation des sites sénégalais classés au patrimoine mondial. Par exemple à Gorée, depuis son inscription en 1978, l'Unesco publie régulièrement des rapports pour alerter l'opinion nationale et internationale sur l'état de dégradation des bâtiments historiques. Elle fait le même travail dans les autres lieux patrimoniaux.

**L'ICOMOS** (International Council on Monuments and Sites) signifie en français le Conseil International des Monuments et des Sites. Il « fournit au Comité du patrimoine mondial les évaluations des biens de valeur culturelle proposés pour inscription sur la liste du patrimoine mondial, ainsi que des études comparatives, des services d'assistance technique et des rapports sur l'état de conservation des sites inscrits.<sup>10</sup> » En rapport avec les menaces qui pèsent sur l'île de Gorée, l'ICOMOS a formulé des recommandations en faveur de la gestion touristique des ressources patrimoniales et du développement local. Parmi elles, figurent la restauration du patrimoine architectural, l'évacuation des habitants occupant illégalement les bâtiments vétustes pour mieux assurer leur sécurité, le partage équitable et rationnel des retombées économiques du tourisme. À cela, s'ajoutent l'édification de la réplique du Mémorial Gorée-Almadies, la revalorisation des musées, le financement des coûts d'entretien et de restauration des bâtiments par la mairie de Gorée, l'État du Sénégal et la communauté internationale.

**La Banque Mondiale** intervient aussi dans le développement économique, culturel et social à travers, notamment l'instauration de programmes d'aides financières. Ces subventions peuvent être déclinées sous forme de prêts à des taux inférieurs à ceux en vigueur, remboursables sur de longues durées, de prêts sans intérêt, voire même sous forme de dons et d'assistance technique.

La politique de la Banque mondiale en matière de patrimoine repose à la fois sur les économies d'échelles et la valeur éducative de cet héritage. Elle s'inscrit dans une démarche globale de développement des territoires, dans lesquels le patrimoine devient une ressource territoriale crédible. Depuis ces dernières années, cette institution a contribué au financement de nombreux projets patrimoniaux à l'île de Gorée, à la ville de Saint-Louis, en pays Bassari et dans le Delta du Saloum, s'inscrivant

<sup>10</sup> Source : <https://whc.unesco.org/fr/faq/80>, consulté le 9 mars 2023.

dans une dynamique de développement local. « Cette évolution correspond aux théories relatives à l'économie du patrimoine qui considère souvent ce dernier comme le support d'une économie de plus-value s'appuyant sur des équipements et services préexistants » (M. Vernières, V. Patin et *al.*, 2012, p. 49). Aujourd'hui, avec les effets contrastés de la mondialisation et du tourisme sur les sociétés locales, surtout dans les pays fragilisés comme le Sénégal, les bailleurs de fonds doivent se préoccuper davantage des conséquences négatives des pratiques touristiques dans une perspective de développement durable.

### **3. La communication touristique au service du patrimoine culturel**

À l'heure de la mise en patrimoine et de la mise en tourisme des ressources patrimoniales, les experts du marketing territorial cherchent davantage à promouvoir les héritages culturels à travers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). L'attractivité touristique des territoires est devenue l'une des préoccupations majeures des acteurs. L'objectif est de développer les pratiques touristiques, pouvant créer des retombées économiques.

La communication touristique est un exemple particulièrement intéressant à saisir dans le contexte de la rencontre touristique touristes/sociétés réceptrices qu'on pourrait qualifier de communication interculturelle (P. Viallon, 2013). La dimension interculturelle du tourisme, au sens de la communication, reste un domaine largement inexploré par les chercheurs, même si des travaux ont été réalisés sur le tourisme culturel et les imaginaires touristiques (R. Amirou, 1995). Cette partie des recherches propose d'étudier les stratégies de communication que les acteurs du tourisme et du patrimoine sollicitent pour mettre en valeur, promouvoir et protéger leurs ressources patrimoniales à des fins touristiques. Ces politiques peuvent se traduire par les médias, le numérique, le marketing territorial, et les offices de tourisme ainsi que les points d'information touristique, appréhendés comme des outils, des supports et des canaux de communication.

#### **3.1. Les innovations numériques à l'épreuve du tourisme et du patrimoine culturel**

Depuis la révolution des technologies de l'information et de la communication, le tourisme a lui aussi suivi cette évolution sous l'influence des outils informatiques et d'Internet qui constituent le numérique. Ce dernier renvoie ici « au processus de numérisation, qui consiste à reproduire techniquement les valeurs d'un phénomène physique non plus sur le mode analogique comme on le faisait auparavant, mais en convertissant toutes les informations qui le constituent en données chiffrables.<sup>11</sup> » Le tourisme est en effet l'une des activités économiques qui a été véritablement impactée par le développement des usages, des outils et des contenus numériques. Il s'est très tôt adapté à cette avancée, d'où la diversité des logiciels de gestion hôtelière (Protel, Résalys, Cegid, Opéra) et touristique (Amadeus, Planiféo, ViaXoft).

Comme la révolution industrielle, celle du numérique est provoquée par un changement technique des besoins de la société moderne.

« Elle est directement associée au développement de l'informatique : toute information (caractère d'imprimerie, son, forme, couleur, puis mot, texte, photographie, film, musique, etc.) peut être

---

<sup>11</sup> Source : [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017\\_26\\_tourisme\\_numerique.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017_26_tourisme_numerique.pdf), consulté le 13 janvier 2023.



numérisée, c'est-à-dire s'exprimer par une combinaison de nombres, puis stockée, modifiée, éditée (sur des sites ou des blogs) et transmise (par mails, sur des forums, etc.) au moyen de toutes sortes d'appareils comme des ordinateurs, des tablettes ou des smartphones. » (J-L. Cabrespines et R. Wagnier, 2017, p. 71)

Cette révolution a considérablement généré de nouvelles formes de commercialisation des produits touristiques, de consommation des voyages et de communication touristique à travers Internet. D'ailleurs, c'est ce qui justifie aujourd'hui la création de nouvelles formations touristiques liées à cette évolution comme, par exemple le m-tourisme (tourisme mobile via les smartphones et les tablettes), l'e-tourisme (tourisme et web) et le tourisme social (utilisation des réseaux sociaux pour le tourisme) dans les écoles sénégalaises.

L'émergence du Web dans les années 2000 a complètement modifié le rôle des touristes dans la consommation touristique, en leur permettant de passer du stade unique d'acheteurs et de consommateurs à celui d'ambassadeurs d'une marque entre autres (N. Alexandre-Bourhis, S. Khalla et C. Rouvrais-Charron, 2013). Au Sénégal, la sollicitation du Web par les opérateurs touristiques *via* Internet a débouché à la fois sur une co-construction et une co-création de valeur ajoutée entre touristes et opérateurs, qui innovent continuellement l'industrie touristique et hôtelière<sup>12</sup>. Elle établit un rapport de proximité entre les deux. Elle permet également aux touristes de gagner du temps, de dépenser moins d'énergie, de réserver leur billet ou commander leur produit en temps réel et d'être plus autonomes.

Les profondes transformations liées à l'évolution rapide des plateformes numériques (création d'agences en ligne, de moteurs de recherche et de comparateurs, montée en puissance des médias sociaux) contribuent à reconfigurer le marché touristique et hôtelier sénégalais. En effet, les opérateurs (distributeurs, producteurs, organismes de promotion des destinations touristiques, régions, villes) ont créé des sites Internet aux fonctionnalités de plus en plus étendues et variées (N. Alexandre-Bourhis, S. Khalla et C. Rouvrais-Charron, 2013, p. 197). Au-delà des sites Internet, il faut souligner l'émergence des outils, des usages et des contenus numériques tels que les blogs, les forums et les réseaux sociaux. Ces derniers sont devenus des canaux de distribution et de vente des produits touristiques, ainsi que des supports de communication permettant aux touristes d'avoir des informations et de donner librement leur avis sur le produit consommé.

### **3.2. Les technologies numériques comme outils de promotion touristique**

Les outils numériques permettent de réguler l'offre et la demande touristiques. Ils accroissent la marge de manœuvre des touristes, en leur permettant d'une part, d'être en relation directe avec les opérateurs touristiques, qui tentent ainsi d'échapper aux agences de voyages traditionnels, d'autre part, en facilitant la comparaison entre les offres (Violier, 2007) *via* les comparateurs de prix en ligne tels que Trivago, Kayak, Liligo, Opodo, SkyScanner et GO Voyages. De même, les sites de réservations hôtelières sont très présents sur le Web. Parmi eux, figurent Booking.com, Hotels.com, Expedia, Agoda et Airbnb. D'autres sites Web comme, par exemple Tripadvisor, offrent des conseils et des avis touristiques émis directement par les touristes sur les hôtels, les restaurants, les lieux patrimoniaux et les villes.

---

<sup>12</sup> Extrait de nos entretiens avec les opérateurs touristiques.

D'ailleurs, comme le soulignent P. Marcotte et L. Bourdeau (2014, p. 274) :

« en 2009, l'UNESCO s'associait à TripAdvisor afin de mieux faire connaître les sites du patrimoine mondial aux 25 millions d'internautes navigant mensuellement dans les pages du site de voyage. L'objectif de ce partenariat est de faire connaître les sites du patrimoine aux touristes potentiels et de permettre aux gestionnaires de ces sites d'obtenir une évaluation de la part des visiteurs. On escompte également qu'une meilleure connaissance des sites entraînera une contribution plus grande aux efforts de conservation (Tripadvisor, 2009), et notamment du financement de cette conservation. »

Cette coopération a permis la réalisation d'une vaste enquête internationale sur les lieux historiques, culturels et naturels de la planète. Les résultats de cette étude démontrent le grand intérêt des touristes à l'égard de ces lieux patrimonialisés et labellisés, ainsi que face aux sites du patrimoine mondial en particulier.

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication a donc révolutionné l'industrie touristique, devenue aujourd'hui la deuxième activité économique au Sénégal derrière la pêche. La création d'applications numériques notamment Facebook, Twitter, Tik-Tok, Instagram et WhatsApp, a permis aux touristes d'immortaliser leurs expériences touristiques. Ces réseaux sociaux libèrent les touristes qui sont devenus à la fois des consommateurs et des communicateurs sociaux, en raison de leur statut d'internaute.

En effet, grâce à la multiplicité des plateformes numériques disponibles pour s'exprimer ou poster des images ou vidéos, les internautes-touristes participent à l'attractivité touristique des territoires. Au réflexe de twitter, de raconter leur voyage (expériences et émotions touristiques), de discuter sur les forums et de partager les bons plans et les bonnes adresses, ils agissent sur toute l'offre touristique, depuis l'achat des billets d'avion, de chambres d'hôtel ou de chambres d'hôte, de musées, avant, pendant et après leur séjour<sup>13</sup>. Ils informent leurs « amis sociaux » sur leur position, leur font découvrir les sites visités et les produits consommés, et leur donnent des avis et des conseils à travers des live, des selfies, des vidéos et des photos. Ainsi, la multiplication des sites Internet et des applications numériques rend les touristes autonomes, ou elle semble tendre vers une autonomisation dans leurs pratiques et consommations touristiques.

Cette avancée met en jeu les comportements et la liberté d'expression des individus qui peuvent se traduire par des révolutions populaires, pouvant déstabiliser la démocratie dans les sociétés fragilisées. Les réseaux sociaux semblent se transformer à des mouvements sociaux qui se radicalisent davantage sous l'influence de la montée en puissance des nationalistes et des populistes au Sénégal.

Dans certains lieux touristiques comme, par exemple les musées, il existe même des dictaphones, des lunettes stéréoscopiques et des applications numériques permettant de guider les touristes. Les médias participent donc à la co-construction des imaginaires touristiques et à la co-création des expériences touristiques (P. Violier, 2007 ; P. Marcotte et L. Bourdeau, 2014). Ce faisant, ils répondent aux besoins et à la curiosité des touristes, en leur permettant de mieux comprendre le monde. Ces avancées numériques ouvrent des occasions de coopérations entre les experts du patrimoine, les professionnels du tourisme, les laboratoires de recherche en informatique, les universités et les start-ups qui y sont souvent issues. Ainsi, les touristes sont devenus des médiateurs culturels et des prescripteurs. Ils témoignent et

---

<sup>13</sup> Source : <http://atout-france.fr/publications/reseaux-et-medias-sociaux-dans-le-tourisme-2e-edition>, consulté le 13 janvier 2023.



partagent leurs expériences *via* les sites Internet, les blogs et les réseaux sociaux (A. Gaye, 2020). Ils participent également à la fabrication du patrimoine et au processus de patrimonialisation et de touristification des territoires.

#### 4. Discussion

La gestion et la mise en valeur des héritages culturels représentent des éléments importants dans les politiques culturelles au Sénégal. Elles sont au cœur des innovations numériques qui transforment la chaîne de valeur culturelle des sites culturels, des artistes, des artisans et de leurs pratiques quotidiennes. Cette numérisation culturelle ne se limite plus aux technologies plus familières (médias sociaux et plates-formes web), mais s'étend aux technologies émergentes de la réalité virtuelle et augmentée et de l'intelligence artificielle. La villa Keur Thiossane pour le multimédia et l'art, également ville créative de l'UNESCO pour les arts médiatiques, basée à Dakar, est un exemple d'espaces artistiques, culturels et créatifs qui facilite l'expérimentation de l'intégration des technologies numériques dans les pratiques artistiques traditionnelles. Cette initiative doit être soutenue par les autorités étatiques pour une meilleure appropriation du numérique et des ressources culturelles.

Cependant, il faut souligner que cette révolution numérique n'est pas encore effective sur l'ensemble du territoire sénégalais. La commission Broadband<sup>14</sup> estime que 46.4% de la population mondiale n'ont pas accès aux technologies numériques. Il existe également des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays. Selon le rapport de la Banque Mondiale (2022), l'Afrique subsaharienne est la région où le taux d'accès à Internet est le plus faible au monde (18,7%), celui du Sénégal (29,6%) est relativement élevé, pourtant il reste derrière la moyenne mondiale de 49% au cours de cette dernière décennie. Il est évident que les inégalités d'accès aux technologies numériques ont des impacts sur la numérisation culturelle. Au Sénégal, seulement 5% des musées sont présents en ligne, selon Google Arts and Culture. Ces statistiques révèlent la faible couverture Internet dans le pays et la faible utilisation des technologies numériques dans la gestion et la valorisation des héritages culturels. Ces technologies doivent être utilisées davantage dans la médiation culturelle notamment dans les musées, les bibliothèques et les lieux culturels. Cela permettrait de faciliter l'archivage numérique et l'utilisation de la réalité virtuelle et augmentée dans l'amélioration de l'expérience du visiteur.

#### Conclusion

La gestion et la protection des ressources patrimoniales sont au cœur des préoccupations de l'État sénégalais et de la Convention du patrimoine mondial. Depuis 2007, l'Unesco, les États parties et l'ensemble des institutions impliquées dans la gestion du patrimoine mondial ont forgé une expérience commune, consistant à mettre en place un système de suivi par le comité du patrimoine mondial et à définir des recommandations précises sur la protection, la gestion et la mise en valeur des biens patrimoniaux. L'un des axes de ce système est l'obligation d'établir un plan de gestion pour toute demande d'inscription sur la liste, prenant en compte l'ensemble des questions relatives à la gestion et la valorisation touristique des héritages patrimoniaux.

<sup>14</sup> Source : <https://www.unesco.org/fr/articles/lhorizon-0>, consulté le 05 juin 2024.

En effet, l'urgence de la prise en compte de l'émergence et de la fabrique d'un patrimoine numérique a été introduite en 2003 dans la Charte sur la conservation du patrimoine numérique de l'Unesco. Elle s'inscrit dans les recherches portant sur les enjeux et les stratégies d'appropriation et de légitimation du patrimoine numérique, et sur ses périmètres de conservation. C'est pourquoi, l'État du Sénégal s'est engagé davantage dans la numérisation du patrimoine culturel, afin de le transmettre aux nouvelles et futures générations. Il a vite compris que le numérique s'impose aujourd'hui comme un outil d'identification, de conservation, de valorisation, de promotion et d'exposition d'objets culturels, participant ainsi de la poussée patrimoniale. Ainsi, sa stratégie se traduit chaque jour par une démultiplication de dispositifs de conservation et de mise en valeur des héritages patrimoniaux fondés sur divers récits de valeurs culturelles et artistiques.

### Références bibliographiques

- AMIROU Rachid, 1995, *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Paris, PUF, coll. « Le sociologue », 281 p.
- ALEXANDRE-BOURHIS Nathalie, KHALLA Said et ROUVRAIS-CHARRON Chantal, 2013, « Quels métiers pour la communication numérique des organisations touristiques ? » in *Management & Avenir*, vol. 2, n°60, pp. 195-211.
- BENHAMOU Françoise, 2012, *Économie du patrimoine culturel*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 128 p.
- CABRESPINES Jean-Louis et WARGNIER Régis, 2017, *Tourisme et numérique*, Paris, Conseil Économique, Social et Environnemental, Les Éditions des Journaux officiels, 238 p.
- GAYE Aliou, 2020, *Tourisme et patrimoine culturel : valorisations, enjeux et stratégies de développement local à l'île de Gorée et en pays Bassari (Sénégal)*, thèse de doctorat en géographie soutenue à l'Université Lumière Lyon 2, 609 p.
- GREFFE Xavier, 1999, *La gestion du patrimoine culturel*, Paris, Economica, 253 p.
- MARCOTTE Pascale et BOURDEAU Laurent, 2014, « La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? » in *Management & Avenir*, n°34, pp. 270-288.
- SAUPIN Guy, 2016, « La mutation de la culture patrimoniale au regard des sciences humaines et sociales », *Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique*, pp. 1-33.
- VERNIÈRES Michel, PATIN Valéry, MENGIN Christine, GERONIMI Vincent, DALMAS Laurent, NOEL Jean-François et TSANG KING SANG Jessy, 2012, *Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité*, Paris, Agence Française de Développement, coll. « À savoir », 213 p.
- VIALON Philippe, 2013, « La communication touristique, une triple invention », *Mondes du tourisme*, pp. 2-11.
- VIOLIER Philippe, 2007, « Tourisme et médias : regards d'un géographe », *Le temps des médias*, vol. 1, n°8, pp. 159-170.